



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : MARCHÉ RELATIF A L'UTILISATION,
L'ASSISTANCE ET LA MAINTENANCE DES
PROGICIELS BUSINESS GEOGRAFIC**

**DÉCISION N° DM-26-100
EN DATE DU 25 FEVRIER 2026**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n° A-22-177 en date du 19 avril 2022, portant délégation de fonction à Monsieur Eric BENSOUSSAN, adjoint au Maire ;

CONSIDÉRANT que le marché n°2022004 relatif à l'utilisation, l'assistance et la maintenance des progiciels Business Geografic arrive le 31 décembre 2025 ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de poursuivre l'assistance et la maintenance des progiciels Business Geografic ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société CIRIL GROUP SAS, sise 49 avenue Albert Einstein- BP 12074 – 69603 VILLEURBANNE cedex, représentée par Monsieur Rémi GRIVEL, en qualité de Directeur Général, un marché relatif à l'utilisation, l'assistance et la maintenance des progiciels BUSINESS GEOGRAFIC.

La validité de ce marché est à compter du 1^{er} janvier 2026 pour une période initiale de 12 mois.

Le marché peut être reconduit tacitement 3 fois par période successive de 12 mois, sans que la durée globale du marché ne puisse excéder 4 ans.

Le montant annuel de la prestation à prix forfaitaire est de 5 688,00 € HT soit 6 825, 60 € TTC.

Le montant des prestations complémentaires est fixé à 5 000 € HT pour chaque année.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,

L'Adjoint au maire chargé de l'administration
générale, de la sécurité publique et des affaires
patriotiques,

Signé

Eric BENSOUSSAN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20260225-lmc1H13781H1-AR
Date de réception en Préfecture : 25/02/2026
Date de Publication : 25/02/2026